

CASINO DE  
CHARBONNIÈRES

# • Le théâtre de Cothurne représentera la région lyonnaise à la IV<sup>e</sup> Biennale de Paris

## • Grand Prix de Comédie pour le Théâtre Inter-Régional



M. Rude, sous-préfet chargé des affaires culturelles et M. Michel Blanchon, directeur général de la société des Eaux minérales de Charbonnières entourent les deux grands prix de comédie, José Gagnol, représentant le Théâtre du Cothurne, et Gisèle Tavet, co-animatrice du Théâtre Inter-Régional.

LE JURY du plateau d'Essor, dressé au casino de Charbonnières depuis le début de la semaine, en a décidé : le théâtre du Cothurne représentera la région lyonnaise à la IV<sup>ème</sup> Biennale de Paris. En outre, il reçoit, ex-aequo avec le théâtre Inter-Régional, le grand prix de comédie. Ce jugement de Salomon, dont on peut lire en encadré les divers chapitres, rend compte exactement des mérites des présentes et satisfait par sa clairovoyance et son équité.

La proclamation des résultats se faisait hier au Casino de Charbonnières, sur les lieux mêmes du concours, en présence des comédiens et des personnalités qui avaient suivi les différentes représentations.

M. Rude, sous-préfet chargé des affaires culturelles de la région Rhône-Alpes, rendit hommage aux participants, aux membres du jury et au Casino de Charbonnières dont la générosité permit de tripler les prix prévus. M. Jean-Albert Cartier, pour la Biennale, salua la qualité générale des spectacles et exposa le rôle du Casino de Charbonnières dans la sélection pour la prochaine Biennale, où soixante pays seront représentés. « Il est, dit-il, parmi nos six correspondants de province le plus dynamique et il travaille dans un esprit de générosité intellectuelle qui est le nôtre ».

Il est de fait qu'en prenant l'initiative de créer ce Plateau d'Essor, le Casino de Charbonnières a comblé un vide, a assuré une tâche dont certains, à priori mieux placés pour la remplir, se sont désintéressés. Que Lyon soit effectivement la capitale du jeune théâtre semble absolument indifférent à ceux qui ont, dans les faits, la possibilité de s'employer utilement. Qu'ils demeurent donc dans leurs limites, vite atteintes, puisque

d'autres ont compris ce qu'est le théâtre et l'encouragent.

Ce premier Plateau d'Essor, en réunissant quelques-unes des meilleures troupes lyonnaises, et en les confrontant, a souligné la vitalité de l'art dramatique à Lyon. Il permettra à certains animateurs de prendre confiance en leur montrant que l'incompétence n'est pas universelle.

L'organisation d'un tel concours, son financement, son principe, semblent tout naturels ; il est bon de remarquer qu'ils ne le sont pas et qu'ils demandent un effort notable, et, mieux, une décision qui ne va pas d'elle-même. Le premier pas franchi avec succès, M. Bruni nous assure qu'il serait suivi de beau-

coup d'autres et que, l'expérience aidant, le Plateau d'Essor deviendrait une manifestation régulière, véritable reflet de la vie théâtrale lyonnaise. Le concours d'hommes tels que MM. Rude, Lherminier et Deherpe, pour ne citer qu'eux, assurent à la manifestation de hautes garanties de compétence.

Gisèle Tavet et Jean Aster, animateurs du Théâtre interrégional, reçoivent également le Grand Prix de comédie. C'est bien ainsi. Leur travail est en tous points remarquable et il est bon qu'un jury, peu au fait de leurs mérites, les distingue sur vue d'un seul de leurs spectacles. Voilà encore une compagnie qui devrait recevoir aide et soutien de toute part. Ceux qui s'en abstiennent attendent sans doute qu'elle soit une valeur confirmée. Pour nous elle l'est et pour le jury du Plateau d'Essor aussi.

Un prix de comédie vient récompenser la Compagnie d'Arlequin. Un prix de comédie et un espoir de sélection entièrement justifiés. Pour un animateur de l'âge de Marc-Olivier Cayre, il s'agit d'une presque consécration. C'est au moins un encouragement.

Pierre BIARD

### Plateau d'Essor

Le jury, présidé par M. Rude, chargé des affaires culturelles de la région Rhône-Alpes et composé de :

— MM. Lherminier et Deherpe, inspecteurs principaux des Spectacles au ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles ;

— M. Jean Grésillon, président du Tribunal de grande instance de Vienne ;

— M. Jean-Albert Cartier, directeur du Théâtre d'essai et de l'animation de la Biennale de Paris ;

— M. Michel Blanchon, directeur général de la Société des Eaux minérales de Charbonnières-les-Bains ;

— M. Rémo Bruni, administrateur de la Société des Eaux minérales de Charbonnières-les-Bains ;

— M. Jean-Marc Collen, attaché artistique du Casino de Charbonnières-les-Bains.

Lors de sa délibération du 10 avril 1965, après avoir assisté aux six représentations du « Plateau d'Essor » et avoir examiné successivement le choix de l'œuvre, la mise en scène, l'interprétation, les décors et costumes, la tenue générale, a décidé à l'unanimité l'attribution des prix suivants :

#### GRAND PRIX DE COMEDIE

Ex aequo le Théâtre Inter-régional (Théâtre de la Croix-Rousse) et le Théâtre du Cothurne qui reçoivent chacun une somme de 1.000 francs.

#### PRIX DE COMEDIE

Compagnie d'Arlequin (Théâtre Saint-Georges) qui reçoit la somme de 500 francs.

#### PRIX D'EXPRESSION CORPORELLE

Ex aequo la Compagnie de ballets Ludecher et les Mimes de Lyon qui reçoivent chacun une somme de 250 francs.

\*\*\*

#### BIENNALE DE PARIS

Les représentants de la Biennale de Paris ont retenu le Théâtre du Cothurne qui est invité à présenter dans le cadre de la quatrième Biennale de Paris un spectacle de création. Ils ont accordé une mention honorable à la Compagnie d'Arlequin (Théâtre Saint-Georges).

Il convient de préciser que pour des raisons de réglemens administratifs, le Théâtre Inter-régional (Théâtre de la Croix-Rousse) était hors concours.

En ce qui concerne le palmarès, on ne peut que se féliciter de trouver à la première place Marcel Maréchal et son équipe du Cothurne. Son Grand Prix de comédie et sa sélection pour la Biennale de Paris, qui viennent après sa sélection pour les Jeux dramatiques d'Arras, le consolent sans doute d'avoir été, fort curieusement, exclus du concours des Jeunes com-

\*

En ce qui concerne le palmarès, on ne peut que se féliciter de trouver à la première place Marcel Maréchal et son équipe du Cothurne. Son Grand Prix de comédie et sa sélection pour la Biennale de Paris, qui viennent après sa sélection pour les Jeux dramatiques d'Arras, le consolent sans doute d'avoir été, fort curieusement, exclus du concours des Jeunes com-

### AUTOUR DE LA SCÈNE

— En accord avec la Biennale de Paris, le Casino de Charbonnières-les-Bains a institué un concours régional des compagnies théâtrales. Le grand prix a été attribué au théâtre Inter-Régional (Gisèle Tavet et Jean Aster) et au théâtre du Cothurne (Marcel-Noël Maréchal). Le théâtre du Cothurne a été sélectionné pour participer à la Biennale de Paris.

— Jeanne Boitel a repris, au Palais de la Méditerranée, à Nice, *Thé et Sympathie*, la pièce de Robert Anderson, adaptée par Roger-Ferdinand. Son jeu fut tout en nuances et en sensibilité contenue. La comédienne avait pour partenaire Jean-Loup Philippe (Tom Lee), créateur de son propre rôle. (Corr. « Figaro ».)

— Le « Théâtre Ambulant » donnera sa première représentation à Gennevilliers le vendredi 30 avril, à 21 heures. L'Orchestre symphonique de Paris, dirigé par R.-P. Chouteau, interprétera la symphonie *Jupiter*, de Mozart. Les Ballets Modernes de Paris présenteront *Visages de Terre* et le Théâtre de l'Île-de-France jouera *Le Préjugé vaincu*, de Marivaux, avec notamment Bérangère Dautun et Jean-Claude Drouot.